

# Service de campagne et tactique de l'artillerie de campagne fédérale [E. Rothpletz]

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **12 (1867)**

Heft 2

PDF erstellt am: **12.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'attente n'a pas été déçue ; et dans toutes les portions de l'almanach , dans la chronique, comme dans l'annuaire diplomatique, les modifications géographiques qu'a subies l'Allemagne ont été soigneusement enregistrées. Aussi ce recueil se recommande-t-il tout spécialement à l'attention des géographes et des statisticiens.

On nous prie seulement de signaler une rare , mais réelle erreur. A la page 819, il est indiqué à Lausanne un évêque, et à Genève un autre, tandis qu'il n'y a d'évêché ni à Lausanne ni à Genève. Il y a , à Fribourg , un évêque, Mgr Marillay, qui est évêque de Lausanne et Genève ; rien de plus.

Les portraits ne le cèdent pas aux précédents. Ils sont au nombre de six , à savoir : Caroline, princesse royale de Prusse, née princesse de Wasa ; Constantin, grand-duc de Russie ; Hélène, princesse de Sleswig-Holstein-Sonderburg-Augustenburg, née princesse de Grande-Bretagne ; Isabelle d'Orléans, comtesse de Paris ; Auguste, prince de Cobourg et Gotha, duc de Saxe, amiral brésilien, et D. Mariano Ignacio Prado, général de division, dictateur de la république du Pérou.

---

SERVICE DE CAMPAGNE ET TACTIQUE DE L'ARTILLERIE de campagne fédérale, par E. Rothpletz, lieutenant-colonel-fédéral d'artillerie, traduit de l'allemand. Lausanne, Bridel, 1866, 1 vol. in-12.

Ce petit volume , rédigé comme guide pour les officiers de l'arme de l'artillerie et publié en allemand comme édition officielle approuvée par décision du Haut Conseil fédéral du 15 juin 1866, est destiné à rendre de précieux services, et nous sommes heureux qu'on n'ait pas négligé d'en faire jouir aussi les officiers de la Suisse française. La traduction, due à M. le colonel Melley, ne laisse rien à désirer sur le texte allemand.

L'ouvrage est divisé en deux parties. La première, qui traite du service de campagne de l'artillerie, comprend une section sur la mise sur pied, une sur les marches et une sur les cantonnements et campements. La seconde partie traite de la tactique de l'artillerie de campagne, et comprend une section de principes généraux, une section sur les grands combats d'artillerie, et une section sur les combats locaux. Cet utile petit livre n'est lui-même qu'une partie du *Manuel d'artillerie*, qui était en voie d'élaboration, mais dont la publication va encore être ajournée par les récents progrès de cette arme et la création actuelle de notre grosse artillerie rayée. En attendant, c'est avec raison qu'on a jugé que le présent guide pourrait rendre de bons services, et qu'on en a ordonné la publication.

---

## NOUVELLES ET CHRONIQUE.

**Berne.** — (*Corresp. part.*) 4 janvier 1867.

Le département militaire fédéral se prépare déjà aux travaux de la révision de l'échelle des contingents, qui doit se faire tous les 20 ans, par conséquent en 1871. A cet effet il vient d'adresser à toutes les autorités cantonales une circu-